

**DECLARATION POUR UNE DEMANDE D'AGREMENT
D'UN DOMICILIATAIRE D'ENTREPRISES (personne morale)**

Dénomination ou raison sociale de l'entreprise :

Forme Juridique :

Activité de la société :

Siège social :

surface totale des locaux où s'exerce l'activité : _____m2

dont surface de la pièce permettant la tenue de réunions
des organes de direction et de contrôle de vos clients
(article R123-168 1° du code de commerce) : _____m2

Le cas échéant, adresse des **établissements secondaires** de l'entreprise pour lesquels vous souhaitez l'agrément :
(en précisant pour chacun la surface totale des locaux où s'exerce l'activité
et la surface de la pièce permettant la tenue de réunions)

R, D ou A (1)	Nom	Prénom	date et lieu de naissance :	domicile personnel	qualité et profession

(1) R : Représentants légaux ou statutaires de la société

D : Dirigeants de la société

A : Actionnaires ou associés détenant au moins 25 % des voix, part ou droits de vote

PERSONNE MORALE ACTIONNAIRE A PLUS DE 25% OU DIRIGEANTE

R, D ou A (1)	Nom	Prénom	date et lieu de naissance :	domicile personnel	qualité et profession

(1) R : Représentants légaux ou statutaires de la société

D : Dirigeants de la société

A : Actionnaires ou associés détenant au moins 25 % des voix, part ou droits de vote

A

le

Signature

Joindre impérativement :

Concernant la société

un extrait Kbis pour les sociétés existantes, ou un document du registre du commerce et des sociétés indiquant que la société est cours de création
un extrait Kbis des sociétés dirigeantes ou actionnaires à 25%

Concernant les dirigeants et actionnaires à 25% , les dirigeants et actionnaires à 25% des sociétés dirigeantes ou actionnaires à 25%

- une copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- un extrait d'acte de naissance avec filiation.
- une attestation d'honorabilité

Concernant les locaux (y compris pour le(s) établissement(s) secondaire(s)):

▫ preuve de la mise à la disposition des personnes domiciliées de locaux dotés d'une pièce propre à assurer la confidentialité nécessaire et à permettre une réunion régulière des organes chargés de la direction, de l'administration ou de la surveillance de l'entreprise ainsi que la tenue, la conservation et la consultation des livres, registres et documents prescrits par les lois et règlements plan de masse avec surface des pièces, descriptif des locaux accompagné de photographies) ;

▫ preuve de ce que l'entreprise est propriétaire des locaux mis à la disposition de la personne domiciliée ou titulaire d'un bail commercial de ces locaux (acte notarié, contrat de bail).